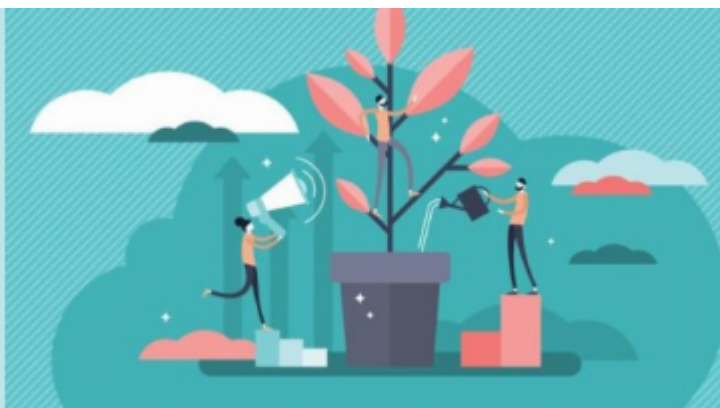


Formation initiale des CFP

## Accompagnement à la production du mémoire professionnel



[La note de service n°90-129 du 14 juin 1990](#) a donné des indications sur l'évaluation de l'année probatoire des CFC jusqu'à la session 2024-25. Les textes pour les années à venir ne sont pas encore publiés.

*« L'année de formation doit essentiellement permettre aux futurs conseillers en formation continue de comprendre l'environnement dans lequel un conseiller en formation continue intervient afin d'être capable à bon escient d'initiative et d'action.*

*Elle doit, à cette fin, aborder tous les domaines susceptibles de concerner les problèmes de formation et de liaison emploi-formation (institutionnel, législatif et réglementaire, économique, social, pédagogique, administratif...).*

*Cette année de formation étant en même temps une année probatoire, vous confierez à chacun des intéressés une mission articulée avec les objectifs de sa formation, qu'il remplira avec l'appui d'un conseiller en formation continue expérimenté et dans l'accomplissement de laquelle il pourra faire preuve de ses aptitudes à l'exercice des fonctions de conseiller en formation continue.*

*Vous organiserez l'évaluation des compétences et connaissances acquises en cours de formation ou au terme de l'année.*

*Cette évaluation portera d'une part sur la façon dont la mission aura été réalisée, d'autre part, sur la connaissance, la compréhension et la maîtrise qu'a l'intéressé du secteur de la formation continue. Cette évaluation se fera notamment à travers la soutenance d'un mémoire simple portant essentiellement sur l'analyse de son activité. »*

Ce module accompagne les différentes phases de la production du mémoire professionnel.

## Public visé

CFP en année probatoire de la Région académique PACA

## Prérequis

Etre en poste CFP dans les Académies d'Aix-Marseille ou de Nice.

## Objectifs pédagogiques

- Identifier les attendus du mémoire sur la forme et le fond.
- Définir un thème et une problématique
- Présenter un plan de travail des actions préalables à la rédaction du mémoire.
- Préparer la soutenance orale du mémoire.

## Modalités de formation



Présentiel et à distance

- Durée : 12h
- Format : 4 séances de 3h + travail asynchrone entre les séances.
- Horaires de la formation :

La formation présentielle commence à 9h30 et se termine à 16h30.

A distance la formation commence à 9h et se termine à 17h

- Séance 1 – 9 octobre – En présentiel – 14h à 16h30
- Séance 2 – 5 décembre – En visio – 9h à 12h
- Séance 3 – 29 janvier – En visio – 9h à 12h
- Séance 4 – 6 mai – En visio – 9h à 12h

## Matériels pédagogiques personnels conseillés

Un ordinateur et préférentiellement celui utilisé dans les activités professionnelles ou du matériel pour prendre des notes.

## Contenu détaillé de la formation

### Séance 1

- La forme du mémoire
- Le choix d'un thème
- Le calendrier du mémoire

### Séance 2

- Définition de la problématique
- Du thème à la problématique

### Séance 3

- Le plan de travail
- Le calendrier des travaux préalable

#### Séance 4

- Le support de présentation
- L'entraînement à la présentation
- Les critères d'évaluation
- Préparation des questions d'actualités de la FPC et sur thème de mémoire.

## **Animation de la formation**

La formation alterne des temps de présentation et des moments d'échanges. La participation active du CFP est une condition du bon déroulement de ces séances d'accompagnement.

## **Formateur-trice**

- Muriel Bianco
- Maëva Matari

## **Moyens d'évaluation mis en œuvre et suivi**

La soutenance du mémoire est une condition à la validation du participant aux fonctions de CFP.

## **Modalités d'inscription**

L'inscription au module permet la gestion des présences et la génération automatique d'attestation de participation.

## **Tarif**

La formation des CFP en année probatoire est une formation statutaire.

## **Accessibilité aux personnes en situation de handicap**